

L'Echo des Voisins d'Aure

Le bulletin de la communauté de communes des Véziaux d'Aure

Bulletin n° 42 / Octobre—Novembre—Décembre 2010

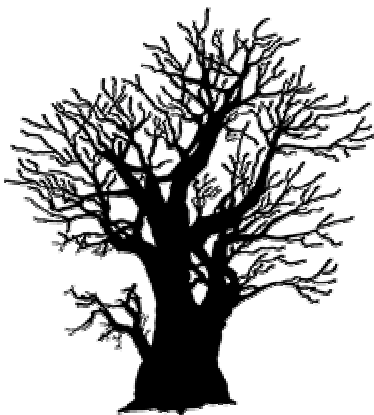
Zoom sur...

La Communauté de communes s'était donné comme objectif dans son Agenda 21 de « favoriser les échanges avec d'autres pays ».

Cette volonté d'ouverture sur l'extérieur fait écho aux valeurs de solidarité et d'entraide qui sont au cœur des enjeux du développement durable.

La Communauté de communes a été sollicitée en juin 2010 par le Président du Conseil de la Communauté rurale de (...)

suite p.2



Baobab, emblème du Sénégal

Sommaire

En première page...

P2&3- **Dossier:** La Communauté rurale de Baba-Garage

P4&7 - **La Communauté de communes vous informe:** Covoiturage, Agent à l'honneur, Opération de fleurissement, Navette

P5&6 - **Fiche pratique:** Bien gérer ses déchets

P8&9 - **Etat civil, Informations communales**

P 10 - **Histoire locale:** François Marsan

Edito

Les vacances se terminent, notre vallée reprend son rythme habituel et l'automne se profile à l'horizon.

Comme tous les ans, l'équipe technique a dû faire face aux divers travaux liés à l'entretien des sentiers, espaces verts, collecte des déchets verts et la mise en place du matériel : chapiteau, podium, chaises et tables.

Des barrières auto-clave viennent d'être posées sur certains secteurs dangereux pour la population (bord de Neste, ruisseau, rue pentue). Ces travaux ont été réalisés sur les communes d'Ancizan, Cadéac et Lançon. Les parcs à vélos ont été eux aussi mis en place sur toutes les communes volontaires.

Le tracteur équipé d'une épareuse s'affaire sur nos routes forestières. Les routes des communes de Guchen et Aulon sont réalisées et les autres communes vont suivre.

Le tracteur AEBI, destiné à combattre la déprise agricole est à nouveau tombé en panne. Il semble que cet engin sera à nouveau opérationnel mi-septembre.

La journée du développement durable organisée par l'Association IDEAL et la Communauté de Communes n'a pas été un succès comme les années précédentes. Il faudra réfléchir, inventer quelques nouveautés afin d'attirer à nouveau la population et l'amener à prendre en compte les notions de développement durable.

Le fleurissement des maisons individuelles se maintient et la remise des prix s'est déroulée cet été à l'école d'Ancizan.

Depuis plusieurs années, j'attire votre attention sur les services collecte et traitement des déchets qui vont coûter très cher aux contribuables et usagers qui sont souvent les mêmes. Notre collectivité a toujours communiqué sur le conditionnement des déchets verts et le tri sélectif. Je regrette de constater que notre communication ne mobilise pas d'avantage les usagers de ces services. Dans sa séance du 24 Août 2010, le conseil de communauté a décidé de supprimer la collecte des déchets verts à compter du 15 novembre 2010. Un article dans ce même journal précise les décisions et motivations.

C'est la rentrée, pour les grands et les petits, à qui je souhaite bon courage et bonne lecture à tous.

Jean-Louis Anglade, Président

LA COMMUNAUTÉ RURALE DE BABA-GARAGE

La Communauté de communes s'était donné comme objectif dans son Agenda 21 de « favoriser les échanges avec d'autres pays ».

Cette volonté d'ouverture sur l'extérieur fait écho aux valeurs de solidarité et d'entraide qui sont au cœur des enjeux du développement durable.

La Communauté de communes a été sollicitée en juin 2010 par le Président du Conseil de la Communauté rurale de Baba-Garage, Monsieur Modou NDIAYE, pour « apporter un soutien technique et logistique dans le but de trouver une solution à la collecte et au stockage des ordures sur le territoire de la communauté rurale ».

Après en avoir débattu, le Conseil communautaire a accepté de répondre favorablement à cette sollicitation.

Nous profitons donc de ce nouveau numéro pour vous présenter ce territoire avec qui nous allons désormais travailler.

SITUATION GÉOGRAPHIQUE



Baba-Garage est une Sous-Préfecture du Département de Bambey, situé dans la Région de Diourbel au Sénégal.

Baba-Garage, village de 1800 habitants, est le Chef-lieu de la Communauté Rurale et de l'Arrondissement. Cette Communauté compte 18000 habitants (dont 53,3% de femmes) répartis dans 50 villages sur une superficie de 156 Km². Seuls 2 villages comptent plus de 1000 habitants (Baba-Garage et Tawa).

QUELQUES MOTS SUR BABA-GARAGE

Baba-Garage se situe en zone sahélienne. La végétation y est donc rare et se compose essentiellement de baobabs, et d'acacias... sauf au moment de l'hivernage où avec les pluies tout devient vert pendant environ 3 mois.

La population est très tournée vers la culture du mil, des arachides et des haricots. L'élevage est extensif mais assez limité. Le territoire est traversé par d'immenses troupeaux conduits par des bergers Peuls qui descendent du nord, fuyant la sécheresse et courant après les rares pâtures qui subsistent vers le sud.

La Communauté compte des petits artisans de services, une Mutuelle d'épargne et de crédit, un dispensaire médical, une maternité dotée de deux matrones (40 naissances par mois), un organisme de forage, de pompage et de distribution de l'eau, une école maternelle, une école primaire (environ 600 élèves) et un collège accueillant bientôt près de 1000 élèves.

Baba Garage est considérée par le PNUD (Programme des Nations unies pour le développement) comme étant la deuxième communauté la plus pauvre du département de Bambey.

La Communauté est très dynamique et accueille beaucoup de groupements de femmes, de coopératives ou de GIE. Il existe de nombreux comités qui gèrent les problèmes de façon collective.

Le village de Baba-Garage est un village-carrefour. Seuls deux grands axes routiers le traversent. Ce sont des pistes bien sûr. Le goudron est prévu... depuis des années.

Zoom sur une association qui œuvre à Baba-Garage

«JAPPAL MA JAPP»
DEVELOPPEMENT- SOLIDARITE
« Prends l'initiative,
je t'aiderai » (expression WOLOF)

Cette association a pour but de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations vivant dans des pays ou des régions confrontés à des situations de grande pauvreté.

Elle soutient et accompagne la mise en place des projets d'aide et de développement, initiés localement, d'ordre alimentaire, médical, éducatif, économique et culturel.

Elle agit en partenariat avec les populations concernées, leurs groupements coopératifs, leurs mutuelles et leurs associations en accord avec les autorités officielles dans le cadre de la législation du pays et dans le respect du droit coutumier.

Cette association a déjà participé à de nombreux projets dans la Communauté rurale de Baba-Garage: Micro-crédit, ambulance, banque céréalrière, espaces de maraîchage.

Pour en savoir plus sur cette association et ses actions au Sénégal, rendez-vous sur le site internet:

www.jappalmajapp.org

APPEL AUX HABITANTS

La Communauté de communes souhaite associer les habitants qui le désirent à ce projet.

Vous êtes d'origine sénégalaise, vous y avez séjourné, vous êtes passionnés par cette région du monde ou vous avez simplement envie de vous y intéresser?

Nous vous invitons à vous faire connaître auprès de Julie Pitchelu afin de participer aux prochains échanges sur ce projet de coopération.

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE 01 JUILLET 2010

OBJET: Demande de soutien technique et logistique dans la gestion des ordures de Baba-Garage.

Monsieur le Président rappelle qu'au titre du premier programme d'actions de l'Agenda 21 la Communauté de communes s'est engagée à étudier la possibilité d'un partenariat avec d'autres pays.

Dans ce cadre, Monsieur Touchard avait proposé un rapprochement de l'intercommunalité avec la Communauté rurale de Baba-Garage au Sénégal. Le groupe de travail constitué avait alors conclu à la nécessité de travailler sur un projet spécifique.

Monsieur le Président explique que le Conseil rural de Baba-Garage (Département de Bambey, Sénégal) a officiellement sollicité l'aide technique et logistique de la Communauté de communes des Véziaux d'Aure dans le but de trouver une solution au problème de collecte et de stockage des ordures sur le territoire de la communauté rurale.

Après avoir visionné un petit film présentant la problématique de Baba-Garage et après en avoir discuté, les membres du Conseil de communauté décident :

- De répondre favorablement à la sollicitation de Baba-garage.

L'accompagnement intercommunal pourra prendre la forme suivante :

- Collecte d'information ;
- Proposition méthodologique ;
- Accompagnement technique pour la réalisation du projet ;
- Apport logistique et technique ;
- Développement d'échanges scolaires ;
- Recherche de crédits de coopération décentralisée.
- Création d'une commission de travail composée de l'agent de développement et d'élus : Messieurs Ribatet, Nérin, Dubernard, Gailhard, Touchard et Madame Ruel-Monnier.

COVOITURAGE



Le travail de concertation avec les habitants, réalisé dans le cadre de l'Agenda 21, a permis d'identifier les besoins du territoire et de définir les actions à mettre en oeuvre pour améliorer les conditions de vie aujourd'hui mais aussi pour garantir à nos enfants que demain ils pourront encore vivre et travailler dans nos villages.

La promotion du covoiturage est l'une des actions retenues. C'est un moyen simple de préserver l'environnement et de créer du lien social.

Les itinéraires de covoiturage

Tous les itinéraires sont une opportunité pour covoiturer. Les trajets quotidiens sont nombreux. Ce sont autant de kilomètres qui peuvent être partagés entre amis, collègues ou voisins. Cela nécessite simplement un peu d'anticipation.

Les lieux de rendez-vous

Les abords du Centre culturel d'Ancizan ont été identifiés comme point de ralliement. Il est facile d'accès, pratique et idéal pour le stationnement (un panneau sera prochainement implanté). Mais les autres villages offrent aussi une multitude de lieux où se retrouver pour covoiturer.

Les horaires de rendez-vous

C'est vous qui décidez! Horaires fixes comme ceux du cours de musique, de l'entraînement de sport ou de la séance de cinéma ou horaires flexibles pour faire les magasins ou se promener, transporteur ou transporté, que vous soyez 1, 2 ou 5, il suffit de s'entendre!

LES AGENTS À L'HONNEUR Présentation de Julien FALCON

En quoi consiste ton travail?

« Mon travail comprend de nombreuses missions toutes aussi importantes les unes que les autres. Il s'agit dans un premier temps de garantir au mieux le service de l'eau potable que ce soit de manière qualitative (en s'assurant que l'eau est sans danger pour la consommation humaine), mais aussi quantitative. Parallèlement, il s'agit de suivre l'installation des compteurs d'eau, afin de relever des informations importantes sur les réseaux d'eau des communes. La mise en place de ces compteurs est lourde car elle ne se limite pas à la pose de ceux-ci. En effet, elle nécessite de remplir et de renseigner une base de données qui servira, plus tard, à la facturation.

Par ailleurs, une de mes missions consiste aussi à limiter voire réduire les problèmes de pollution liés à l'assainissement que ce soit pour l'assainissement collectif ou individuel en faisant les différents contrôles prévus par la réglementation pour l'ANC (assainissement non collectif).

Enfin, mon travail consiste également à proposer des idées nouvelles auprès des élus sur l'amélioration des réseaux, des réservoirs et des différents captages. »

Qu'est-ce qui te plaît le plus?

« Ce poste de technicien eau et assainissement est riche. La multitude des missions fait que le poste est une bonne école pratique et peut limiter les phénomènes de lassitude. Le fait d'être au service des abonnés et de répondre à leurs attentes est quelque chose d'agréable ; à condition que la personne respecte le travail. Il est intéressant de garder un contact avec la population pour avoir des retours positifs et négatifs sur les choses qui se réalisent au cours du temps dans les villages. »

Qu'est-ce qui te plaît le moins?

« Je n'ai pas de missions qui ne me plaisent pas. Toutes m'apportent un savoir-faire très important et donc favorisent un enrichissement de mon expérience. Toutefois, je dirais que le poste demande une autonomie très importante. Le travail en équipe est donc, très limité ; ce qui peut être une petite faiblesse pour le partage d'expériences. »

BIEN GÉRER SES DÉCHETS

Pour que les déchets que nous produisons polluent et dérangent le moins possible, des règles simples doivent être appliquées par chacun d'entre nous.

Parce que des dérives inquiétantes ont été constatées, nous nous permettons de vous rappeler les consignes qui s'appliquent dans nos villages.

PROTECTION DES STATIONS D'ÉPURATION & DE L'ENVIRONNEMENT

Afin de ne pas entraver le bon fonctionnement des stations d'épuration qui reçoivent les eaux usées, il convient de **ne pas jeter dans vos éviers et toilettes :**

- **De déchets solides** : déchets alimentaires, mégots, cotons-tiges, emballages, médicaments, lingettes (même dites « biodégradables », polystyrène, fioles en verre, cotons, tampons, serviettes hygiéniques, préservatifs... et tout autre objet pouvant entraîner de graves détériorations sur les appareils électriques (pompes de relevages...)

- **De déchets liquides** : huiles de cuisson, huiles de vidange, peintures, pesticides, solvants, médicaments... et tout autre liquide pouvant entraîner une élimination de la faune bactérienne, responsable de l'élimination de la pollution.

Nous vous prions par conséquent de bien vouloir jeter vos déchets dans les endroits appropriés (ordures ménagères, déchetteries, pharmacies pour les médicaments périmés).

Ces recommandations sont simples mais essentielles pour le fonctionnement optimal de la station d'épuration et le respect de l'environnement.

De plus, elles permettront de limiter les réparations et donc le coût de traitement des eaux usées à la charge des usagers.

Fiche pratique N°8

ARRÊT DU RAMASSAGE SYSTÉMATIQUE DES DÉCHETS VERTS

Le service de collecte des déchets verts avait été mis en place par la Communauté de communes uniquement pour les personnes dans l'incapacité de se rendre par leurs propres moyens à la déchetterie.

Très rapidement, de plus en plus d'habitants, disposant d'un véhicule voire d'un camion ou d'une remorque ont cessé d'amener leurs déchets verts à la déchetterie ou de les éliminer (brûlage, compost etc.).

Les volumes collectés ont fortement augmenté, les jours de dépôts, les règles de conditionnement, de taille et de tri n'ont plus été respectées laissant place à des DERIVES devenues INCONTRÔLABLES.

L'accroissement des besoins sur ce service monopolise 1 camion et 2 agents techniques 4 jours par semaine sur la période de mars à novembre!

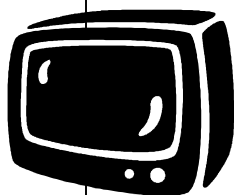
Le conseil de communauté a décidé qu'à partir de mars 2011, seules les personnes dans l'incapacité d'éliminer leurs déchets verts par leurs propres moyens pourront bénéficier de ce service, uniquement après en avoir fait la demande auprès du secrétariat de la Communauté de communes.

Les modalités de la collecte seront précisées lors de la demande.

A compter du mois de novembre 2010, il sera donc totalement INTERDIT de déposer des déchets verts sur la voie publique.

Tout dépôt constaté fera l'objet d'une contravention (Articles R632-1 et R635-8 du Code pénal).

DÉCHETS ENCOMBRANTS



La Communauté de communes a mis en place un service de ramassage des déchets encombrants.

Nous vous rappelons ci-dessous les règles applicables et les dates fixées pour les mois à venir:

- Il est important de ne pas confondre « déchets *encombrants* » et « *déchets qui vous dérangent* ».
- Les encombrants sont des déchets volumineux.
- Les pots de peinture vides, les vêtements, la vieille vaisselle etc. ne sont pas des encombrants et ne doivent donc pas être déposés.
- Les déchets encombrants ne doivent pas être mélangés à d'autres déchets (déchets verts, tri sélectif etc.).
- Les encombrants ne doivent pas être déposés en dehors des dates de ramassage au pied des conteneurs poubelles.
- Les déchets encombrants (sommier, machine à laver, fauteuil etc.) doivent être déposés au plus tôt la veille du jour de ramassage à l'extérieur de votre domicile.
- Les employés techniques ne sont pas tenus de venir vider **les garages** et autres granges des déchets qui vous encombrant.

Rappel des dates:

- Ancizan, Bazus, Cadéac, Grézian, Guchen: les 04/10, 08/11, 06 et 27/12 2010.
- Aulon, Barrancoueu, Gouaux, Lançon (uniquement sur demande au 05.62.39.97.24): 18/10, 22/11, 20 & 27/12 2010.

COLONNES A VERRE

Le verre se recycle facilement à 100% et à l'infini.

Ce recyclage évite la mise en décharge, permet d'économiser de l'énergie, des matières premières et de diminuer les rejets de CO2.



On recycle UNIQUEMENT le verre d'emballage. C'est-à-dire les bouteilles, flacons, bocaux et pots.

Rien d'autre ne doit être déposé avec ce verre :

- Ni verres spéciaux tels que la vaisselle, le verre culinaire, le verre pour la cuisson, la vitrocéramique, les ampoules d'éclairage, cristal, pare-brise, écrans...
- Ni porcelaine, faïence, grès, carrelage, terre, pierres...

Certains de ces matériaux ressemblent au verre d'emballage mais ne fondent pas à la même température ce qui engendre des inclusions qui viennent fragiliser les bouteilles.

- Il n'est pas nécessaire de laver les emballages, bien les vider est suffisant.
- Pas besoin d'enlever les étiquettes, les collerettes de métal ou de plastique.
- Il vaut mieux enlever les couvercles des bocaux et les bouchons des bouteilles.

Pour la propreté de nos villages, lorsque votre colonne à verre habituelle est pleine, nous vous remercions de jeter votre verre dans une autre et de ne pas déposer vos bouteilles au pied de la colonne pleine.

QUE DOIT-ON METTRE DANS LES CONTENEURS DU TRI SÉLECTIF?

> On met - avec leurs bouchons bien vissés - les **bouteilles et flacons en plastique** : les bouteilles de soda, d'eau, de lait, de soupe, les flacons d'adoucissant, de lessive, de liquide-vaisselle, les conteneurs à vin, les flacons plastique de shampoing, de bain moussant, de gel douche, quelle que soit leur taille.

> On met : les **journaux**, magazines, revues et prospectus.

> On met sans les laver mais en les vidant bien : les **briques** alimentaires même avec leurs bouchons, les bidons de sirop, les **boîtes de conserve**, les canettes, les aérosols (même ceux de la salle de bain), les barquettes en aluminium, les boîtes et les **emballages en carton**

Attention: Ne vous fiez pas à la double flèche verte apposée sur les emballages, elle ne signifie pas que les déchets vont au tri sélectif!

RÉSULTATS DU CONCOURS DE FLEURISSEMENT

Mercredi 18 août, la Communauté de communes avait donné rendez-vous à tous les participants du concours de fleurissement pour dévoiler le nom des heureux gagnants. Ce concours permet de récompenser les participants qui se démarquent par les qualités d'esthétique, d'originalité, de diversité, d'entretien etc.

Pour cette 2^{ème} édition du concours, les 9 villages étaient représentés. Cette année, ce n'est pas par commune mais par catégorie que le classement a été fait. Les 38 concurrents étaient répartis selon qu'ils fleurissent un jardin, un parc, une cour fermée, les abords d'une maison ou un balcon.

Les résultats 2010 sont les suivants :

1^{er} Prix: Michèle BEDOU – Ancizan (catégorie Balcon), Odette MIGLIETTI – Aulon (catégorie Jardin), Marcel SAINT-PASTEUR – Barrancoueu (catégorie Abords de maison), Rose-Marie VECCHIATO – Grézian (catégorie Parc), Michel RAHOUL – Gouaux (catégorie Cour fermée).

2^{ème} Prix : Raymonde ANGLADE – Ancizan (catégorie Balcon), Sylvie DARRE – Ancizan (catégorie Jardin), Robert BRUN – Aulon (catégorie Abords de maison), Christiane ANGLADE – Cadéac (catégorie Parc), Jacqueline TREY – Guchen (catégorie Cour fermée).

Grand Prix du jury : Françoise HOGARD – Bazus-Aure

Coup de cœur du jury : Elise REY – Barrancoueu

OPÉRATION DE FLEURISSEMENT

L'opération de fleurissement s'est déroulée à la fin du printemps. La Communauté de commune a donc offert des plants pour fleurir jardins et balcons des habitants des neuf villages.

C'est chez l'horticultrice Joëlle VIDAL, qui avait été retenue suite à une consultation, que les plants ont été achetés.

Bien que cette 12^{ème} opération remporte encore du succès dans l'ensemble des communes, on note en 2010 une petite baisse de la participation. Malgré l'entrée d'Aulon, dont les habitants se sont montrés intéressés, ce sont 251 foyers qui ont bénéficié de l'opération soit 2 de moins qu'en 2009. Le nombre de plants a également baissé passant de 1222 en 2009 à 1214

Pour cette opération, les plantes diverses de diamètre 13 ont été les plus demandées (617 plants offerts) avec 30 plants de plus que lors de l'opération précédente. Peut-être au détriment des géraniums qui connaissent une baisse de 40 plants (406 plants offerts). Les plantes à massifs ont été autant demandées (au plant près) que lors de l'opération précédente (191 plants offerts).

NAVETTE

Le service de transport à la demande va connaître des modifications dans les mois à venir.

En effet, compte tenu de l'augmentation du nombre de communes, d'utilisateurs et de l'ancienneté du véhicule, les élus réfléchissent à la signature d'une convention avec le Conseil régional et le Conseil général.

Les utilisateurs seront informés par courrier des changements apportés .



Les photos des jardins primés sont en ligne sur le site www.veziauxdaure.fr.

ETAT CIVIL DE NOS VILLAGES

Les Communes sont heureuses de vous annoncer le Baptême civil de:

Eloi DE BENQUE (Lançon)

Les Communes sont heureuses de vous annoncer la naissance de:

Camille RAVIER (Gouaux); Léon ESPARCEIL (Cadéac); Thelma GARNIER (Guchen); Eva DARAN (Lançon); Naya ZANELLY-ROBERT (Guchen); Claire RIBATET (Ancizan); Léon RIBATET (Ancizan)

Les Communes sont heureuses de vous faire part des unions célébrées:

Stéphanie ARMAND & Damien DECKER (Aulon)

Les Communes ont la tristesse de saluer ceux qui nous ont quittés trop tôt :

Anne GABY (Cadéac); Antoine RUMEAU (Guchen); Raymond RADONDE (Guchen); Gabriel LABORIE (Guchen); Lucienne MIGNARDOT (Guchen); Lucie GABAS-CAMPOULET (Guchen)

BRÈVES

AULON

Après le passage de la tempête Xynthia qui a sévèrement endommagé nos forêts, la Commune d'Aulon et l'ONF, gestionnaire de la forêt, mettent en place un dispositif original lors de l'exploitation des chablis résultant de la tempête. Ces mesures consistent à améliorer la prise en compte des enjeux environnementaux des espèces d'intérêt patrimonial (Grand Tétras et Buxbaumie verte etc.).

Deux exemples concrets :

- L'exploitation des chablis dans certaines zones plus ouvertes dégagera des micro-clairières qui pourront potentiellement améliorer les caractéristiques du milieu du Grand Tétras :

- Améliorer la pénétrabilité des peuplements au vol et à la marche

- Renforcer des ressources alimentaires pour les adultes et les jeunes par apparition de graminées et d'espèces à baies (sorbiers, myrtilles).

- L'exploitation des chablis a été pensée en fonction des stations connues de la Buxbaumie verte qui ont été modifiées défavorablement par la mise en lumière, résultant des trouées de chablis .

Il est donc proposé de ne pas exploiter une partie de ces zones afin de maintenir une charge en bois mort au sol pour favoriser la dissémination de l'espèce et limiter les perturbations.

Il est à noter également que ces mesures sont favorables à d'autres espèces patrimoniales (insectes saproxylophages).

(Buxbaumie verte: petite mousse montagnarde . Espèce prioritaire de la directive européenne « habitat » au niveau de la conservation).

BAZUS-AURE

Comme chaque année, la fête du village s'est déroulée sous un soleil plaisant; après l'apéritif servi dans la cour rénovée, des photos ont été prises et sont visibles à la mairie. L'après-midi, le concours de pétanque a rassemblé les joueurs fidèles à ce rendez-vous. Puis, les chanteurs de la chorale d'Aragnouet ont animé la fin de soirée, faisant patienter les convives inscrits au repas; le poulet basquaise cuisiné par Madame Carrère a été très apprécié. Le feu de St-Jean qui n'avait pu être fait le soir de la fête de la sardinade a marqué le début du bal, animé par le groupe "Sud Mélody". celui-ci a accompagné les amateurs de danses jusque tard dans la soirée!

Le comité des fêtes remercie tous ceux qui ont participé à cette journée et invite les intéressés à se joindre à eux pour les prochaines festivités.

La saison 2010 va bientôt s'achever pour environ 1600 moutons, 350 vaches, une cinquantaine de chèvres et 2 chevaux.

Des nouveautés : la commission montagne a créé un parc de chargement à l'entrée du chemin de la Géla et les agents du Parc National des Pyrénées ont réhabilité le chemin de la Labasse.

D'autre part, l'entretien de la commune est assuré depuis le 1/09/2010 par Mr Claude Moulié qui succède donc à Mr Patrick Dach. Nous lui souhaitons la bienvenue.

LANCON

Tout nouveau, tout beau... Je veux bien sûr parler de

notre superbe abri-bus tout de pierre et bois vêtu, prêt à abriter les petits écoliers et à écouter les nombreuses conversations de ceux qui viendront s'y asseoir, face à l'Arbizon!

GREZIAN

Tous les éléments étaient réunis pour que la fête d'été soit une réussite. Villageois, jeunes et moins jeunes, étaient au rendez-vous et ont profité des animations proposées.

La municipalité est consciente du dérangement que la musique a pu causer aux riverains et veillera à limiter les désagréments lors de la prochaine édition.

Depuis de nombreuses années, les équipes municipales ont œuvré pour l'embellissement du village et du petit patrimoine.

La municipalité s'inquiète et déplore les dégradations qui ont été constatées dans le village au cours de l'été, notamment pendant la fête. Les dégâts causés, tels que ceux du lavoir du haut du village, sont regrettables et inacceptables.

GUCHEN

200 personnes ont participé à la journée occitane organisée par Nosauts de Bigorra et Numériculture Gasconne autour de l'opération de recueil et de diffusion de mémoire des Pyrénées centrales à Guchen le 10 juillet.

La présentation du documentaire vidéo : «Eth Loron » a suscité beaucoup de réactions au cours desquelles les participants ont exprimé une attente forte par rapport à la langue gasconne et au rôle que peuvent jouer les élus des vallées. 2 expositions photographiques étaient présentées : celle du Cercle François Marsan, rappelait les

paysages de la vallée d'Aure avant 1940, celle de Numériculture illustre les rencontres avec les habitants lors des collectages.

L'A.S.V.V.A a présenté son action de sauvegarde et valorisation des vergers et a fait déguster son jus de pomme traditionnel, pendant que la Confrérie du gâteau à la broche d'Arreau fabriquait un gâteau sur la place.

Après l'apéritif animé par la chorale d'Aragnouet, plus de 100 personnes ont partagé le repas du Pays et ont dégusté des produits du terroir. Preuve que langue occitane et culture sont indissociables. La soirée s'est clôturée par un bal pyrénéen animé par le duo Matta-Rouch.

CADEAC

Les 7 et 8 août, a eu lieu la fête de Cadéac avec au programme : concours de pêche Challenge Pierrot Gicquel (36 participants), concours de pétanque en doublettes (59 équipes), concours de pétanque en triplettes (30 équipes), animation pour les enfants par l'AIREL, soirée disco le samedi soir animée par Fiestadel et grand bal le dimanche soir animé par Didier Laurent. Le feu d'artifice a clôturé ces deux jours de fête. De plus, cette année a vu le retour du repas du village avec 100 repas préparés

et servis par les traiteurs Patrick et Florence de Lannezezan. Tout cela dans une ambiance amicale et sympathique. A l'année prochaine!

Projet PIR-EDES (Syndicat mixte du Pays des Nestes)

Dans le cadre du projet PIR-EDES, une action est lancée sur l'entretien des berges de la Neste. Pour ce faire, l'acquisition de petit matériel tel que tronçonneuse et débroussailleuse est subventionnée à hauteur de 65%. Un inventaire des besoins est en cours auprès des communes et communautés de communes. Une convention sera signée avec le Pays des Nestes.

BARRANCOUEU

Une réalisation très attendue et qui redonne vie à notre village: la mise en conformité des lignes électriques campanaires de l'église pour le fonctionnement de l'hor-

loge de 7h à 21h, et de la sonnerie des cloches (angélus midi et soir).

La population unanime est contente de cette restauration ainsi que de l'installation du blason de la commune sur une façade extérieure de l'église.

CS IV VEZIAUX

Résultats du concours de chevaux lourds du Camoudiet

Race Bretonne: Poulinière suitée n°1: Mr Rode, n°2: Mr Malaplate, n°3: Mr Giron;
Pouliches 1, 2 et 3 ans: n°1: Mr Rode.

Race Comtoise: N°1 ex aequo: Mme Plana et Mr Longwy

ASSOCIATIONS

Saveurs de vie / Contact: 05.62.39.92.60 - 06.68.86.11.15

L'association vous informe que les cours de Yoga et de Shiatsu reprennent au mois de septembre.

Auroise Gym Volontaire / Contact: 05.62.39.94.47

L'association vous invite à rejoindre ses membres dès le mois de septembre pour pratiquer une activité sportive encadrée par une équipe compétente dans une ambiance sympathique.

FRANÇOIS MARSAN



François Marsan est né à Guchen en 1862 d'une famille auroise. Il a fait ses études secondaires au collège de Garaison et religieuses au Séminaire de Tarbes. Il a été ordonné prêtre en 1889.

Revenu en Vallée d'Aure, il exerça son ministère d'abord à Tramesaygues, puis à Soulan et à Saint Lary en 1898. Il

devint malheureusement sourd en 1897 et s'installa définitivement à Guchen en 1911.

Il a laissé dans la population le souvenir d'un homme bienveillant, généreux et modeste.

Passionné par « l'Histoire du Pays », il s'avéra être un chercheur infatigable, s'acharnant à découvrir les trésors méconnus cachés dans les greniers de la Vallée comme dans les bibliothèques et archives de la région, et dans tous les domaines, depuis la Préhistoire jusqu'aux coutumes de la vie quotidienne, en passant bien sûr par l'étude très complète du patrimoine religieux aurois.

Remarqué très jeune pour son érudition, il fut membre de nombreuses sociétés savantes, entr'autres la Société Ramond, la Société d'Études de Comminges, la Société Académique, la Société Archéologique du Midi de la France, avant de devenir correspondant national du Ministère de l'Éducation Nationale. Il reçut les Palmes Académiques et fut membre de l'Ordre de la Légion d'Honneur.

Il mourut dans son village en 1944, à 82 ans, après avoir, en une vie de recherches, constitué la plus importante et la plus complète banque d'informations historiques et sociologiques dont dispose aujourd'hui la Vallée d'Aure.

Son œuvre est considérable et d'un volume exceptionnel. Le chanoine J. Duffo en a fait en 1938, dans la Revue des Pyrénées, une analyse exhaustive et un classement, indispensables pour appréhender l'ensemble de l'œuvre. François Marsan publia non seulement dans les revues des sociétés proches de nous mais aussi dans celles d'Auch, Agen, Montauban ou Cahors.

Le nombre de ses publications avoisine cinquante articles, dans plus de vingt revues.

Son premier travail parut en 1889, juste avant son ordination. Il ne cessa pas de publier pendant 31 ans. Le nombre de ses articles devint très important à partir de 1920. Uniquement à la Revue des Hautes-Pyrénées, qui exista de 1906 à 1939, il donna 178 articles soit une moyenne de cinq publications par an, douze certaines années.

Un classement thématique permet de résumer cette œuvre immense plus aisément qu'une chronologie. Il n'est pas un domaine historique que François Marsan ait négligé. Mythologie, stèles funéraires, saints locaux, l'art religieux avec une prédilection pour les églises de Bourisp, Saint Exupère d'Arreau et Sarrancolin et la description des peintures des églises du Louron à partir de 1908, les retables et les cloches, l'histoire des prieurés de Sarrancolin et de Loudenvielle et des hospices du haut des vallées ainsi que des confréries, etc.

Dans des domaines plus laïques, il étudia l'hydrographie, la météo, les inondations, les incendies, les épidémies et épizooties et dans une optique plus sociologique, la démographie, les foires et marchés, la médecine traditionnelle, les cahiers de doléances de 1789 et les corporations, le pastoralisme et la forêt, la toponymie, les itinéraires, les mines et la production des marbres, de l'ardoise et des tissages, l'alimentation, le costume local, les traditions et les divertissements.

Déchiffreur de grimoires, il fit quelques trouvailles restées célèbres comme une charte de 1347 à Aulon et, en 1918, l'origine auroise de la grand-mère de Ferdinand Foch. Il semble rester, dans le fond Marsan, une quantité de documents non publiés qui justifierait une analyse détaillée.

Comme Armand Sarramon, le chanoine Marsan a réuni une somme considérable de données historiques mais, contrairement au premier, il n'en a jamais donné une vision globale. Ils sont, encore aujourd'hui, les deux historiens majeurs de la Vallée d'Aure.

*Source: Société des amis du CEDAS
(Extrait de l'exposition « Dates et personnages de nos vallées » actuellement au Centre culturel d'Ancizan)*